

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



---

# RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2016

**CHAPITRE 15**

**MINISTERE  
DE L'EDUCATION DE BASE**

---

VERSION FRANÇAISE

---

## SOMMAIRE

---

	<b>NOTE EXPLICATIVE</b>	<b>4</b>
<b>1.</b>	<b>CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES</b>	<b>5</b>
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	8
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	9
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2016	10
<b>2.</b>	<b>ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES</b>	<b>11</b>
2.1.	<b>PROGRAMME 196: DEVELOPPEMENT DU PRESCOLAIRE</b>	<b>12</b>
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	13
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	13
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	14
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	15
2.2.	<b>PROGRAMME 197: UNIVERSALISATION DU CYCLE PRIMAIRE</b>	<b>18</b>
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	19
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	19
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	20
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	23
2.3.	<b>PROGRAMME 198: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR EDUCATION DE BASE</b>	<b>29</b>
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	30
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	30
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	31
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	33
2.4.	<b>PROGRAMME 199: ALPHABETISATION</b>	<b>37</b>
2.4.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	38
2.4.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	38

2.4.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	39
2.4.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	41
<b>3.</b>	<b>BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES</b>	<b>44</b>
3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	45
3.2.	LEÇONS APPRISES	48
3.3.	PERSPECTIVES	48

## NOTE EXPLICATIVE

---

Le 1<sup>er</sup> janvier 2013, le Cameroun a basculé dans un nouveau mode de gestion budgétaire : la budgétisation par programme. Cette dernière commande l'allocation de crédits budgétaires aux politiques publiques sur la base des programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs de performance, lesquels sont structurés dans les Projets de Performance des administrations (PPA). Ces PPA sont rédigés annuellement par les ordonnateurs principaux du budget de l'Etat et annexés à la loi des finances. A la suite de leur mise en œuvre, les programmes font l'objet d'une évaluation, également annuelle, dans le cadre de l'élaboration des Rapports Annuels de Performance (RAP), annexés à la loi de règlement, conformément à l'article 22 alinéa 3 de la loi portant régime financier de l'Etat de 2007.

Les présents RAP 2016, qui marquent la quatrième année d'élaboration de cet important document de performance depuis l'avènement du budget programme, correspondent à l'évaluation des programmes votés par le Parlement dans la loi de finances 2016, au regard des engagements pris par les administrations par rapport à ces programmes dans le cadre des Projets de performance de cet exercice (PPA 2016).

En termes de méthodologie, les RAP rendent compte du niveau d'exécution financière des programmes, ainsi que des progrès réalisés par les administrations vers l'atteinte des objectifs fixés, avant de jeter les perspectives, sur la base d'un bilan stratégique, en vue de l'amélioration de la performance des programmes dans la poursuite de leur mise en œuvre.

Aussi le canevas de présentation des RAP de l'exercice 2016 se décline comme suit:

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2016;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2016 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

# 1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

## 1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

La Communauté internationale a pour préoccupation majeure l'amélioration des performances de l'éducation à travers le monde.

Les disparités entre pays pauvres et pays riches sont importantes aujourd'hui. Le droit universel à l'Education et l'accès au savoir sont reconnus et ratifiés par tous les pays et toutes les agences d'aide au développement. Cependant selon les dernières publications de l'UNESCO (*Global Monitoring Report, 2016*) on note qu'une bonne frange de la population adulte (*environ 3,32 millions de personnes en 2014*) au Cameroun ne sait ni lire ni écrire, ni calculer. La cinquième enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS5) relève que les zones rurales sont les moins touchées par le phénomène d'alphabétisme, particulièrement chez les femmes avec seulement 48.1% d'adultes alphabétisés.

Malgré le forum de DAKAR (2000) qui a permis de définir les objectifs de l'EPT, l'examen en 2015 a noté que le rythme de progression a été très faible pour l'atteinte des cibles visées. Ainsi, en dépit des avancées au plan quantitatif, il se pose encore des défis majeurs pour l'amélioration de la qualité de l'éducation, le maintien des enfants à l'école, le besoin en enseignants formés, la réduction des disparités et des inégalités liées au genre, l'alphabétisation, les enfants déscolarisés et non scolarisés, le financement de l'éducation l'efficacité de la gestion du secteur.

Ayant donc dressé le bilan des progrès accomplis depuis 2000 en vue de la réalisation des objectifs de l'EPT et des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) relatifs à l'éducation, ainsi que des enseignements tirés, et ayant examiné les défis qui subsistent, la communauté internationale reconnaissant le rôle important de l'éducation en tant que vecteur principal du développement et de la réalisation des autres objectifs de développement durable (ODD) proposés, et Conscients de l'urgence, s'est engagée en faveur d'un agenda pour l'éducation unique et renouvelé qui soit holistique, ambitieux et mobilisateur, qui ne laisse personne de côté. Cette nouvelle vision trouve sa pleine expression dans l'ODD 4 proposé, « **Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie** ».

Dans cet esprit, le Gouvernement camerounais s'est engagé à travers sa **Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE)** à construire un capital humain solide et capable de soutenir la croissance économique ; afin de donner en particulier aux ressources humaines de la nation les capacités nécessaires pour bâtir une économie camerounaise émergente à l'horizon 2035 (**DSCE, page 73 – Art 250**).

En 2013, le Cameroun a élaboré et fait endosser un plan décennal de développement de l'Education et de la Formation qui s'articule autour de trois (03) grands axes (**Accès et Equité, Qualité et Pertinence, Gouvernance et Pilotage**).

### i. Accès et Equité

**Dans le préscolaire**, le Gouvernement entend porter le taux brut de préscolarisation de 27% en 2011 à 40% à l'horizon 2020. Il s'agira d'étendre la couverture de l'enseignement maternel par le développement de l'expérience communautaire au bénéfice des populations rurales et avec

l'implication forte des collectivités territoriales décentralisées. A ce niveau, le secteur privé est encouragé à développer l'offre préscolaire formelle. Cette extension du préscolaire devrait se traduire concrètement par l'accroissement des infrastructures, des personnels, l'application des programmes intégrés et flexibles.

**Au niveau de l'enseignement primaire**, l'objectif d'universalisation de ce cycle demeure la première des priorités. L'achèvement universel des six années de scolarisation prévu à l'horizon 2015 n'a pas été atteint et le cap a été mis pour la réalisation des Objectifs de Développement Durable notamment l'ODD4 relatif aux défis de l'Education à l'horizon 2030. L'Etat entend poursuivre la création des écoles primaires publiques partout et l'enseignement privé devrait être limité aux parents qui le souhaitent et disposent des capacités financières suffisantes.

Par ailleurs, l'Etat va continuer à lutter contre les disparités d'accès entre les zones rurales et les zones urbaines, entre les filles et les garçons. Il prendra des mesures pour accroître l'offre et stimuler la demande d'éducation, en particulier celle des filles et de tous les enfants à bas âge, notamment dans des zones où des pesanteurs sociales et traditionnelles mettent les enfants et les femmes hors du système de l'éducation.

**S'agissant de l'alphabétisation et de l'éducation de base non formelle**, l'Etat entend élaborer *un plan de mise en œuvre de la politique d'alphabétisation et de l'éducation de base non formelle*. Ce plan fait suite à la pré validation du document de politique d'alphabétisation, de l'éducation de base non formelle et de la formation en langues nationales, à la réalisation des études sur l'état des lieux des centres d'alphabétisation fonctionnelle (CAF), des centres d'éducation de base non formelle (CEBNF) et à l'étude sur le niveau de développement, le degré de maîtrise orale et écrite des langues nationales.

Cet important outil va permettre de manière générale d'engager les réformes prévues par les axes stratégiques du document de politique de l'alphabétisation, notamment l'amélioration de l'accès, de la qualité, de l'équité et de la gouvernance de l'AENF. Plus spécifiquement, il va conduire, dans un contexte de décentralisation, au développement avec les partenaires techniques, d'un programme de renforcement des capacités des acteurs à divers niveaux de la chaîne d'encadrement du sous-secteur (structures étatiques, OSC, initiatives privées et structures confessionnelles).

## **ii. Qualité et Pertinence**

Il s'agit d'améliorer la qualité des apprentissages dans l'enseignement primaire à travers la réforme des curricula, l'accessibilité des manuels scolaire, la généralisation de l'utilisation des TIC, le dispositif d'assurance qualité, la santé en milieu scolaire, le taux d'encadrement pour le faire évoluer vers le ratio de 42 élèves par enseignant.

## **iii. Gouvernance et Pilotage**

L'action du MINEDUB consiste à améliorer la gestion des ressources éducatives à travers le renforcement de la déconcentration et de la décentralisation du système éducatif ; le renforcement des capacités de planification et la transparence dans la gestion des ressources par l'association des communautés.

S'agissant du financement du secteur de l'Education, le gouvernement entend porter les dépenses publiques de 18% en 2013 à 22% à l'horizon 2020. Pour ce qui est du sous-secteur

de l'éducation de base, le gouvernement entend porter sa part de 35% à 41% par rapport à l'ensemble du secteur de l'éducation et de la formation.

## 1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Selon les dispositions du décret n°2012/268 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère de l'Education de Base, le Ministère de l'Education de Base est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de l'éducation de base.

A ce titre, il est chargé :

- de l'organisation et du fonctionnement de l'enseignement maternel et primaire ;
- de la conception et de la détermination des programmes d'enseignement et du contrôle de leur mise en œuvre ;
- des études et de la recherche sur les méthodes les plus appropriées pour l'éducation de base ;
- de l'élaboration des principes de gestion et d'évaluation des établissements de ce niveau d'enseignement ;
- de la formation morale, civique et intellectuelle des enfants en âge scolaire, en liaison avec le Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique ;
- de la conception et de la diffusion des normes, règles et procédures d'évaluation des apprenants ;
- du suivi et du contrôle de la gestion administrative et pédagogique des établissements publics et privés de ce niveau d'enseignement ;
- de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre de la carte scolaire de ce niveau d'enseignement ;
- de l'élaboration, de l'analyse et de la tenue des statistiques de ce niveau d'enseignement ;
- de la politique du livre de ce niveau d'enseignement ;
- de la lutte contre l'analphabétisme ;
- du suivi des établissements maternels et primaires privés d'enseignement laïc et confessionnel ;
- du suivi des constructions des bâtiments et infrastructures scolaires de ce niveau d'enseignement ;
- du suivi des activités des associations des parents d'élèves et des enseignants (APEE) ;
- de la gestion et de la formation continue des personnels enseignants et auxiliaires.

Il assure la liaison entre le Gouvernement et l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), en relation avec le Ministère des Arts et de la Culture et le Ministère des Relations Extérieures.

Les Organismes consultatifs du Ministère de l'Education de Base sont :

- le Conseil National de l'Education ;
- la Commission Nationale de l'UNESCO ;
- le Conseil National d'Agrément des Manuels Scolaires et des Matériels Didactiques ;
- la Commission Nationale des Programmes et des diplômes ;

- le Conseil National de l'Enseignement Privé ;
- la Commission Nationale de l'Enseignement Privé de Base.

En outre, le Ministère de l'Education de Base en 2015 a disposé des projets de coopération bénéficiant des fonds de contrepartie. Il s'agit de :

- Projet d'Amélioration de la Scolarisation dans les Zones d'Education Prioritaires (PASZEP) ;
- Projet d'Amélioration de l'Equité et de la Qualité de l'Education (PAEQUE) ;
- Projet Eveil, Accès et Qualité de l'UNICEF;
- Projet d'Assistance Alimentaire (PAM) pour la Scolarisation de la jeune fille des ZEP.

### 1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Les quatre (04) programmes ont été mis en œuvre en 2016, au plan international et national, dans un environnement marqué par les principaux éléments de contexte suivants :

#### **Au niveau international**

Le Cameroun a signé en février 2016, un Protocole d'Accord avec l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) pour la mise en œuvre de la Recherche-Action sur la Mesure des Apprentissages des Bénéficiaires des Programmes d'Alphabétisation (RAMAA) dont le but visé est d'améliorer la qualité des programmes d'alphabétisation par la mesure régulière des acquis d'apprentissage des bénéficiaires.

#### **Au niveau national**

##### **Le climat d'insécurité dans la Région de l'Extrême-nord**

Depuis 2012, la Région de l'Extrême-nord fait l'objet d'attaques régulières de la secte Boko Haram. Le Chef de l'Etat a décidé d'un programme d'urgence scolaire en faveur de cette région pour pallier les différents faits néfastes de cette secte (Fermeture des écoles, arrêt de certains chantiers de construction et de réhabilitation d'écoles). Ce programme d'urgence scolaire a porté principalement sur les projets de construction de salles de classe, de blocs latrines, de forages, etc.

##### **Le flux migratoire des réfugiés causé par l'instabilité politique en RCA**

L'instabilité politique en République Centrafricaine a entraîné un flux migratoire de réfugiés dans les Régions de l'Est et de l'Adamaoua. Face à cette situation, le MINEDUB à travers ses démembrements déconcentrés régionaux et en partenariat avec l'UNHCR, l'UNICEF et certaines ONG internationales telles que PLAN INTERNATIONAL et IDA, a entrepris un certain nombre d'actions depuis 2014, en guise de réponse à la demande croissante d'éducation dans ces localités.

**Les perturbations d'activités enregistrées dans les régions du Nord-ouest et Sud-ouest** marquées par les grèves des enseignants qui ont entraîné l'arrêt des cours.

##### **Le transfert de certaines compétences par l'Etat aux Communes en matière d'alphabétisation**

Le Premier Ministre a signé le décret n° 2016/1247/PM du 23 mai 2016 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière

d'alphabétisation. Ce décret stipule en son article 4 alinéa (1) que : « la Commune assure la continuité de l'offre publique d'alphabétisation ainsi que sa qualité croissante, dans le cadre de l'exercice des compétences qui lui sont transférées en matière d'alphabétisation.

#### **1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2016**

## 2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

# 2016

RAPPORT ANNUEL  
DE PERFORMANCE

## 2.1. PROGRAMME 196

DEVELOPPEMENT DU PRESCOLAIRE

Responsable du programme

**MONGUE Daniel**  
*DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE*

### 2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Accroître le taux de Préscolarisation	
Indicateur	Intitulé:	Taux de préscolarisation
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	34.400001525878906
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	36.29999923706055
	Année cible:	2018
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: SOUTIEN AU PRÉSCOLAIRE A BASE COMMUNAUTAIRE Action 02: AMÉLIORATION DE LA QUALITE DE L'OFFRE PRÉSCOLAIRE PUBLIQUE Action 03: ENCOURAGEMENT DE L'INITIATIVE PRIVÉE FORMELLE Action 04:	
DOTATIONS INITIALES	AE 12 512 163 000	CP 12 512 163 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MONGUE Daniel, DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE	

### 2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Des faits majeurs ont influencé la mise en œuvre du Programme 196 sur les plans international et national.

Au plan national l'exécution du budget 2016 a été marquée par un climat d'insécurité dû aux exactions de la secte terroriste boko haram dans la Région de l'Extrême-nord. Cette situation d'insécurité a entraîné un déplacement important des populations à l'intérieur et un afflux massifs des réfugiés dans cette région.

Outre la mise en œuvre du plan d'urgence décrété par le Chef de l'Etat en 2015, les attaques répétées et prolongées de la secte terroriste ont entraîné des pertes en vie humaines et des besoins supplémentaires en matière d'infrastructures scolaires.

Au plan international, on peut évoquer la tenue des activités de la Conférence des Ministres de l'Education de l'Union Africaine (COMEDAF VI) et du Comité Directeur de l'Association pour le Développement de l'Education en Afrique (ADEA) sous la présidence du MINEDUB, activités organisées par l'Union Africaine dans le cadre de la promotion de l'Education.

La participation du MINEDUB à Addis-Abeba en octobre 2016, à la mise en place du Comité Technique Spécialisé de l'Union africaine chargé de l'Education, de la Science et de la Technologie (CTS/EST). A cette importante assise, a été validé le plan d'action de l'Agenda 2030 de l'Education, à la suite de l'adoption des Objectifs du Développement Durable (ODD).

### 2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

Dans l'objectif d'étendre la couverture de l'enseignement préscolaire par le développement de l'expérience communautaire au bénéfice des populations rurales avec une implication forte des Collectivités Territoriales Décentralisées, les principales activités réalisées au cours de cette année dans ce programme ont permis de porter le taux de préscolarisation à 39% en 2016. Cette valeur a largement dépassé la cible fixée à la fin du triennat 2016-2018, soit 36,3%, pour un taux de réalisation de l'indicateur de 242%.

Cette bonne performance est liée au développement de l'offre publique du préscolaire dans les zones rurales ou semi-urbaines peu investies par le secteur privé laïc (construction et l'équipement des écoles maternelles publiques dans les zones semi-urbaines, création de centres préscolaires communautaires (CPC) dans les zones rurales)

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	39%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	242	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 2 481 254 000	CP 2 481 254 000
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 10 030 909 000	Ecart CP 10 030 909 000
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 333 294 249	CP 2 333 294 249
TAUX DE CONSOMMATION	94,04 %	94,04 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>Le résultat obtenu (39%) par ce programme pour l'année 2016, a dépassé la cible attendue qui fixée à 36,3%. Ainsi, au terme de l'année 2016, 1<sup>ère</sup> année du triennat 2016-2018, le résultat obtenu affiche, un taux de réalisation de 242%.</p> <p>Cette performance s'explique par le développement de l'offre publique du préscolaire dans les zones semi-urbaines ou rurales et le développement de l'offre dans les zones urbaines par le secteur privé laïc. (</p>	
PERSPECTIVES 2017	<p>Les réformes majeures suivantes sont envisagées comme perspectives en 2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La poursuite des efforts déployés dans la construction des écoles maternelles publiques et des centres préscolaires communautaires.</li> <li>- La poursuite de la formation des animateurs des CPC (Centres préscolaires communautaires)</li> <li>- La redynamisation de la chaîne de supervision pédagogique</li> <li>- La poursuite de la formation des enseignants des écoles maternelles à la fabrication du matériel didactique à base des matériaux locaux et de récupération.</li> <li>- L'élaboration des nouveaux programmes du préscolaire <ul style="list-style-type: none"> <li>- la cible au cours du prochain triennat.</li> </ul> </li> </ul>	

## 2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

Action 01 SOUTIEN AU PRÉSCOLAIRE A BASE COMMUNAUTAIRE								
OBJECTIF	Élargir l'accès au préscolaire à un plus grand nombre d'enfants des zones rurales âgés de 4 à 5 ans							
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage d'enfants encadrés dans les CPC				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  -9,37	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		2.299999952316284					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		5.5					
Réalisation exercice (Résultat technique):		2						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	105 000 000	105 000 000	102 000 000	102 000 000	101 950 000	101 950 000	99,95 %	99,95 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>L'adoption d'une Politique nationale de l'Education préscolaire et de Stratégie de mise en œuvre du Préscolaire à Base Communautaire.</p> <p>La forte implication des Partenaires au développement, des CTD, des Communautés, des OSC et autres ONG dans le développement du préscolaire</p> <p>La poursuite de la politique d'extension du préscolaire par la mise en place des Centres Préscolaires Communautaires pour l'encadrement des enfants de 4 ans à 5 ans des zones rurales.</p>							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La construction et l'équipement de <b>14</b> centres préscolaires communautaires(CPC), 10 CPC sur ressources internes propres (BIP), 01 à l'extrême nord par l'ambassade d'Italie, 02 dans le nord à LAGDO par plan international Cameroon et 01 à guider par la commune ;</li> <li>- La distribution de 3300 documents de politiques du préscolaire à base communautaire auprès des services centraux et déconcentrés (les 10 Régions) et aux partenaires;</li> <li>- L'élaboration d'un programme d'apprentissage adapté aux CPC.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La contre performance observée est liée à la période de transition entre la phase expérimentale de la mise en œuvre de l'approche communautaire des centres préscolaires et la signature du Document de Politique Nationale du Préscolaire à base communautaire, par le Premier Ministre chef du gouvernement. Cette période de transition s'est illustrée par un faible accompagnement des communautés abritant les CPC et la réduction des campagnes de mobilisation communautaire car il fallait attendre l'officialisation des orientations gouvernementales à travers la Politique.</li> <li>- Le mode de gestion des CPC par les promoteurs de l'époque (ONG et associations) avant les orientations du Gouvernement a eu un effet démobilisateur dans certaines communautés. Celles-ci (ONG et associations) ont préféré retirer les enfants dans les centres préscolaires communautaires et par conséquent fermer les CPC.</li> <li>- Les dispositions prescrites par la politique du préscolaire ont découragé certains promoteurs de l'époque qui ne trouvaient plus leur compte et ont préféré transformer certains CPC en écoles maternelles privées.</li> <li>- la nette évolution de la participation au préscolaire se justifie par le développement à la fois du préscolaire privé laïc dans les zones urbaines (c'est le cas dans les grandes métropoles de Yaoundé et Douala) et de l'offre publique qui a essentiellement ciblée les zones semi-urbaines ou rurales ;</li> <li>- la mise en œuvre de la politique du préscolaire à base communautaire, malgré la contreperformance de l'indicateur par rapport à la cible visée en 2016, la dissémination et vulgarisation du document de ladite politique, qui entre dans sa première année de mise en œuvre.</li> </ul>							

Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"><li>- Construction et équipement de 10 Centres préscolaires Communautaires (CPC)</li><li>- La formation initiale des animateurs des CPC</li><li>- Vulgarisation de la politique Nationale et de la stratégie de mise en œuvre du préscolaire à base communautaire</li><li>- Accompagner les communautés par la sensibilisation</li><li>- Appuyer financièrement par les subventions les animateurs des CPC</li><li>- Accompagner les communautés à travers l'éducation parentale et la fourniture du matériel dans les CPC.</li><li>- Les missions de suivi pédagogiques dans les CPC.</li><li>- Formation continue des Animateurs des CPC.</li></ul>
-------------------	---

## Action 02 AMÉLIORATION DE LA QUALITE DE L'OFFRE PRÉSCOLAIRE PUBLIQUE

OBJECTIF	Accroître les infrastructures d'accueil dans les écoles maternelles publiques existantes							
Indicateur	Intitulé:		Ratio élèves/salle de classe en bon état				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  160	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		64.5999984741211					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		60.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		57					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	12 407 163 000	12 407 163 000	2 379 254 000	2 379 254 000	12 174 057 237	12 014 101 049	98,17 %	96,88 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La facilitation des procédures de passation des marchés par le MINMAP en vue du démarrage à temps des investissements.</li> <li>- La construction/réhabilitation et l'équipement des Ecoles Maternelles publiques fonctionnelles ;</li> <li>- Le renforcement des actions de supervision pédagogique,</li> <li>- La relance de la procédure de recrutement des personnels enseignants,</li> <li>- La formation continue et la révision des programmes.</li> </ul>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'extension du réseau préscolaire public par la création en 2016 de <b>137</b> écoles maternelles publiques en zone urbaine ;</li> <li>- La construction et l'équipement de <b>30</b> blocs maternels dans les écoles maternelles publiques sur l'ensemble des 30 programmées ;</li> <li>- La construction de <b>22</b> salles de classe dans les écoles maternelles publiques en zone rurale sur les 26 programmées et leur équipement en 250 tables, 1 000 chaises, 75 tableaux sur chevalets;</li> <li>- la formation de 105 membres de la chaîne de supervision pédagogique sur l'application des principes de l'éducation de la petite enfance et l'organisation des activités d'accueil dans les écoles maternelles;</li> <li>- la formation continue des enseignants des écoles maternelles sur le développement holistique du jeune enfant.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>La contribution des partenaires, des élites, des bienfaiteurs et des âmes de bonne volonté dans le domaine de la construction des salles de classe a contribué à l'amélioration du ratio élèves/salle de classe. On doit également tenir compte de l'appui lié au plan d'urgence dans la Région de l'extrême-Nord.</p> <p>L'amélioration de l'offre de préscolaire par la construction et l'équipement des blocs maternelles d'une part et la réhabilitation des écoles maternelles existantes d'autre part a permis d'accueillir un nombre considérable d'enfants dans le préscolaire. La forte performance se traduit ainsi ici par la valeur du ratio qui passe de 64,3 en 2015 à 57 en 2016, bien inférieur à la cible fixée de 62.5.</p>							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La construction et équipement de 33 écoles maternelles publiques sera poursuivie ;</li> <li>- La réhabilitation des 06 Ecoles Maternelles ;</li> <li>- La construction de 03 clôtures dans les Ecoles Maternelles ;</li> <li>- La construction de 10 blocs latrines dans les EM ;</li> <li>- La construction de 25 blocs maternels ;</li> <li>- L'équipement de ces 25 blocs maternels avec 100 tablettes, 3 000 petites-chaises, 150 tableaux sur chevalets, (50 tables + 100 chaises) ;</li> <li>- La vulgarisation et la dissémination des nouveaux programmes du préscolaires ;</li> <li>- La sensibilisation des parents à établir des actes de naissance aux enfants à la naissance.</li> <li>- La formation continue des enseignants des écoles maternelles.</li> <li>- L'élaboration du curriculum des écoles maternelles.</li> <li>- Les missions de suivi pédagogiques dans les dix régions.</li> </ul>							

# 2016

RAPPORT ANNUEL  
DE PERFORMANCE

## 2.2. PROGRAMME 197

UNIVERSALISATION DU CYCLE PRIMAIRE

Responsable du programme

Mme ITOE Mispa  
*INSPECTEUR GENERAL DES ENSEIGNEMENTS*

### 2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Améliorer l'accès et l'achèvement du cycle primaire	
Indicateur	Intitulé:	Taux d'achèvement du cycle primaire
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	74.19999694824219
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible Année cible:	78.30000305175781 2018
Indicateur	Intitulé:	Taux net d'admission au primaire
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	72.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible Année cible:	80.0 2018
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: RENFORCEMENT DE L'OFFRE D'EDUCATION AU CYCLE PRIMAIRE PUBLIC Action 02: AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION DANS LES ECOLES PRIMAIRES Action 03: SOUTIEN À LA SCOLARISATION DE LA JEUNE FILLE Action 04: PROMOTION DES LANGUES NATIONALES Action 05: Action 06: Action 07: RENFORCEMENT DE L'ACCES GRATUIT DES ENFANTS D'AGE SCOLAIRE AU PRIMAIRE Action 08: AMELIORATION DE LA QUALITE DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVE	
DOTATIONS INITIALES	AE 163 071 577 000	CP 163 071 577 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Mme ITOE Mispa, INSPECTEUR GENERAL DES ENSEIGNEMENTS	

### 2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 197 du Ministère de l'Éducation de Base a été exécuté dans des conditions particulières marquées par le climat d'insécurité consécutif aux attaques répétées de la secte Boko Haram dans les zones frontalières avec le Nigéria à l'Extrême-nord Cameroun d'une part, et la situation d'urgence humanitaire causée par l'afflux des réfugiés dans la Région de l'Est du fait de la guerre en RCA d'autre part.

Par ailleurs 2016 constitue le début du processus de mise en œuvre de l'agenda 2030 de l'éducation, ainsi que la réalisation des 17 ODD en l'occurrence le quatrième qui concerne l'éducation.

### 2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

Le programme a pour objectif de faire en sorte que sur 100 enfants qui entrent à la classe Sil/Class one, le même nombre d'enfants achèvent le cycle primaire au bout de 6 années de scolarité. En observant les avancées des performances du Programme, le taux d'achèvement qui était de 74,2% en 2014 est passé à 76,0% en 2016, soit une augmentation de 2,2 points et un taux de réalisation de 43,9% au regard de la valeur cible projetée en 2018. Cet indicateur est influencé à la fois par la scolarisation de la jeune fille, l'accès à l'école, le soutien de l'enseignement privé et l'appui des partenaires. Ce résultat reste à améliorer. Un certain nombre de facteurs sont de nature à expliquer ce résultat savoir : (i) le non redimensionnement des ambitions du programme après la communication de l'enveloppe budgétaire (cf. contexte du programme); (ii) la forclusion de certains crédits de construction des salles de classe du fait de l'insécurité des sites de la zone frontalière victime des attaques de Boko-Haram, (iii) la délocalisation des populations des zones d'insécurité vers l'intérieur de la Région de l'Extrême-Nord ayant fait gonfler les effectifs des écoles d'accueil, provoquant ainsi des difficultés d'encadrement des élèves.

Cependant, les résultats satisfaisants du CEP/FSLC et au Common Entrance (78,40%), combinés à la politique de gratuité de l'école primaire (paquet minimum, crédits de fonctionnement des écoles) ont permis de maintenir les enfants à l'école malgré les effets néfastes de l'insuffisance des infrastructures et équipements scolaires.

Cette performance globalement satisfaisante n'est pas fortuite. Plusieurs acteurs ont contribué à l'atteinte de ces résultats entre autres, le MINEDUB, les Ministères partenaires, les collectivités territoriales décentralisée, la société civile et les partenaires techniques et financiers. Des mesures ont été prises à plusieurs niveaux pour garantir ce résultat.

#### - **Au plan technique :**

De nombreux séminaires de renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de supervision pédagogique basés sur des innovations pédagogiques et certaines réformes, ont été organisés au niveau central. Les séminaires et ateliers de formation dans les domaines pédagogique et administratif ainsi que les journées pédagogiques ont respectivement eu lieu dans les régions, les départements et, dans les arrondissements et les bassins pédagogiques en vue d'améliorer la qualité d'encadrement des élèves. Des inspections et des supervisions pédagogiques dans les écoles se sont régulièrement effectuées (au moins une fois par trimestre). Le développement de l'éducation inclusive dans 68 écoles primaires pilotes.

#### - **Au plan administratif, matériel et financier :**

Conformément au décret N° 2010/0247/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux communes en matière d'Education de Base, le MINEDUB a transféré certaines ressources financières destinées à :

- la construction, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles primaires;
- l'acquisition des matériels et fournitures scolaires ;

Des subventions dues aux écoles privées ont été versées. Le paquet minimum a été assuré. Les crédits destinés au fonctionnement des écoles ont été directement mis à la disposition des directeurs d'écoles conformément à la Circulaire N° 13/B1/14647/MINEDUB/SG/DEMP du 22 août 2014 relative aux instructions sur le décaissement, la répartition, le paiement, l'utilisation et le contrôle des fonds alloués au fonctionnement des écoles primaires publiques.

### - Analyse de la performance globale du Programme 197

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	76,0 59	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	-162,5	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 66 979 079 556	CP 66 979 079 556
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 96 092 497 444	Ecart CP 96 092 497 444
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 65 730 557 150	CP 65 730 557 150
TAUX DE CONSOMMATION	98,24 %	98,24 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>On note une augmentation significative des effectifs d'élèves et surtout des filles au primaire. Le nombre total d'élèves scolarisés au primaire est passé de 4 136 912 en 2014 à 4 481 235 en 2016 sous la poussée d'une croissance moyenne annuelle de 4%. Cependant le taux d'achèvement donne un meilleur reflet du niveau de la scolarisation en rendant compte du nombre d'individus, par rapport à la population scolarisable qui ont l'opportunité d'effectuer une scolarisation primaire complète, ceci au-delà du simple accès au primaire. L'année 2016 donne comme valeur un taux d'achèvement de 76.0%, qui est inférieur de 0.7 point par rapport à la cible fixée pour ladite année, et de 0.3 point par rapport à l'année 2015. Cette légère baisse du taux d'achèvement trouve d'explication par les abandons mais surtout par l'augmentation des taux de redoublement. Pour ce qui est du taux net d'admission, la valeur obtenue en 2016 (59%, <b>source : MICS 2014</b>) montre que la valeur de référence donnée en 2014 a été mal calculée. Les actions suivantes ont toutefois été réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la création de 188 écoles primaires publiques ;</li> <li>- La construction de 773 salles de classe, soit 506 (sur les 602 programmés) sur financement propre de l'Etat, 243 par le C2D, 18 par la Fondation MTN, 06 par la Fondation Chantal BIYA et le CERAC;</li> <li>- La réhabilitation de 06 écoles primaires par le CERAC (Ecoles Primaires de Mora groupes 1 et 2 dans la Région de l'Extrême-Nord, Ecoles Primaires de Baden et de Bapi dans la Région de l'Ouest et Ecoles Primaires de Menji et de Tombel dans la Région du Sud-Ouest) ;</li> <li>- La réhabilitation entière de 26 écoles publiques sur les 30 écoles programmées ;</li> <li>- L'équipement des salles de classe en 15102 tables-bancs (sur les 20100 programmés);</li> <li>- La distribution de 1 300 000 manuels en cours en 2017 pour le compte de 2016 concerne les livres de lecture (anglais et français) et de mathématiques pour la classe CP/Class2 permettant ainsi de ramener le ratio de possession du manuel scolaire dans cette classe à 1/1;</li> <li>- La formation de 1224 membres de la chaîne de supervision pédagogique sur l'utilisation des manuels scolaires pour l'enseignement de la lecture et les mathématiques à l'école primaire. Cette première formation vise à terme, la formation de plus de 50 000 enseignants titulaires ;</li> <li>- La construction de 187 blocs latrines, soit 71 blocs latrine (sur les 81 programmés) sur financement BIP, 116 sur financement C2D.</li> </ul>	

PERSPECTIVES 2017	<p>Perspectives à capitaliser pour améliorer la performance future :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Renforcement des activités de développement de l'éducation inclusive ;</li><li>- Renforcement de la distribution des manuels scolaires dans les écoles ;</li><li>- Développement des modèles efficaces de formation et de supervision pédagogique des enseignants ;</li><li>- L'élaboration des programmes et des curricula ;</li><li>- Renforcement des activités de promotion des langues nationales.</li><li>- Mise en œuvre du projet d'état civil pour l'achèvement d'une scolarisation universelle</li><li>- Poursuite de l'intensification des activités d'appui à la scolarisation des filles ;</li><li>- Redynamisation de la supervision pédagogique ;</li><li>- Poursuite de la construction des salles de classe dans le but d'améliorer les conditions d'encadrement des enfants ;</li><li>- La poursuite de l'opération de contractualisation des instituteurs.</li></ul>
----------------------	--

## 2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

Action 01 RENFORCEMENT DE L'OFFRE D'EDUCATION AU CYCLE PRIMAIRE PUBLIC										
OBJECTIF	Accroître la capacité d'accueil									
Indicateur	Intitulé:		Ratio élèves / salle de classe en bon état				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		50	
	Unité de mesure		nb							
	Année de référence:		2015							
	Valeur de référence:		72.0							
	Année cible:		2016							
	Valeur Cible		82.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):		77							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	14 164 125 000	14 164 125 000	9 106 108 964	9 106 108 964	13 622 422 732	13 622 422 732	96,57 %	96,57 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le climat d'insécurité consécutif aux attaques de la secte Boko Haram dans les zones frontalières avec le Nigéria à l'Extrême-nord Cameroun et la crise centrafricaine. Ce qui a provoqué les déplacements des populations des zones frontalières vers l'intérieur d'une part, et l'afflux des réfugiés d'autre part. De ce fait, des gonflements des effectifs dans les écoles d'accueil ont été observés.									
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La création de 188 écoles primaires ;</li> <li>- L'élaboration du rapport de l'Etude sur l'Evaluation des besoins de création d'écoles sur l'ensemble du territoire national en lien avec l'accès et les constructions réalisées ;</li> <li>- L'équipement de 68 écoles pilotes inclusives;</li> <li>- La construction de 104 rames d'accès sur les 136 programmées dans 68 écoles pilotes inclusives ;</li> <li>- La mise en place des mesures incitatives dans les ZEP ;</li> <li>- Le recrutement de 3 051 Maîtres des Parents recrutés au titre de l'exercice 2016.</li> <li>- La construction de 859 salles de classe, dont 592 sur financement propre de l'Etat (sur les 600 programmés), 243 par le C2D, 18 par la Fondation MTN et 06 par la Fondation Chantal BIYA et le CERAC;</li> <li>- La réhabilitation de 30 écoles primaires publiques, dont 24 écoles publiques sur financement propre de l'Etat (sur les 24 programmées) et 06 écoles primaires par le CERAC (Ecoles Primaires de Mora groupes 1 et 2 dans la Région de l'Extrême-Nord, Ecoles Primaires de Baden et de Bapi dans la Région de l'Ouest et Ecoles Primaires de Menji et de Tombel dans la Région du Sud-Ouest);</li> <li>- L'équipement de 773 salles de classe en 773 bureaux de maître, 23112 tables-bancs et 350 kits de micro-sciences;</li> <li>- La construction de 197 blocs latrines dont 81 sur les 81 programmés sur financement BIP et 116 sur financement C2D;</li> <li>- L'accompagnement de la gratuité par la fourniture du "Paquet minimum" aux écoles à travers les CTD et l'allocation des crédits de fonctionnement à toutes les écoles primaires publiques.</li> </ul>									

<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'apport de la Banque mondiale à travers le Partenariat Mondial pour l'Education a été remarquable en ce qui concerne le renforcement du personnel enseignant dans le sous-système de l'éducation de Base ;</li> <li>- L'essentiel des ressources de cette action ont été affectées dans la réalisation des infrastructures scolaires.</li> </ul> <p><b>Note</b> : On relève que la valeur cible de cet indicateur a été mal évalué. En effet, le ratio permet de mesurer l'amélioration de la capacité d'accueil à travers les constructions infrastructures (baisse du ratio élèves/salle de classe).</p>
<p>Perspectives 2017</p>	<p>Les efforts vont se poursuivre en matière de renforcement de l'offre d'éducation à travers la poursuite du développement de l'éducation inclusive ; le renforcement des effectifs du personnel enseignant par la troisième vague de recrutement des instituteurs contractuels ; la poursuite de la construction des infrastructures scolaires avec l'appui des partenaires techniques et financiers.</p>

Action 02 AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION DANS LES ECOLES PRIMAIRES									
OBJECTIF	Développer les compétences des élèves dans les disciplines instrumentales								
Indicateur	Intitulé:	% d'élèves ayant obtenu 10/20 au moins en français/anglais et en mathématiques au CEP/FSLC						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  -448	
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2014							
	Valeur de référence:	60.0							
	Année cible:	2018							
	Valeur Cible	65.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	37,6							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	145 707 452 000	145 707 452 000	57 772 970 592	57 772 970 592	141 534 961 680	141 534 961 680	98,37 %	98,37 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'insécurité provoquée par la secte islamiste Boko Harem dans l'Extrême Nord et la crise humanitaire centrafricaine avec ses répercutions à l'Est en termes d'afflux de réfugiés. Le début de la crise socio politique dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest marquée par les grèves des enseignants et la suspension des cours.								

<p>ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'acquisition de 300 kits de micro sciences pour équiper 30 écoles primaires publiques ;</li> <li>- Les examens et concours de la session 2016 ont enregistré un effectif total de 483 375 candidats présents. 386 731 ont été admis pour un taux de réussite global de 80,00%. Soit 73,55% au CEP, 90,89% au First School Living Certificate et 88,13% au Common entrance. il faut noter que ce taux est en nette progression de 1,60% par rapport à la session 2015;</li> <li>- L'organisation de la 11e édition des Jeux de la Fédération Nationale des Sports Scolaires (FENASCO Ligue B);</li> <li>- L'intensification des actions de santé en milieu scolaire à travers l'organisation des campagnes des campagnes de déparasitage des enfants en âge scolaire, en collaboration avec le Ministère de la Santé ;</li> <li>- L'acquisition de 60 mille livres d'éducation civique et morale ;</li> <li>- La validation d'un modèle expérimental de supervision pédagogique et de formation continue des enseignants ;</li> <li>- La distribution des livres de lecture et de mathématiques à l'école primaire ;</li> <li>- L'achat de matériel médical pour l'IMS de la DREB CENTRE ;</li> <li>- La distribution de 1 million 300 mille manuels en cours en 2017 pour le compte de l'exercice 2016 qui concerne les livres de lecture (anglais et français) et de mathématiques pour la classe CP/class2 permettant ainsi de ramener le ratio de possession du manuel scolaire dans cette classe à 1/1 ;</li> <li>- L'édition de 327 000 Diplômes pour le compte de la session 2014 ;</li> <li>- Le développement de l'éducation inclusive dans 68 écoles pilotes à travers la construction des rampes d'accès, l'acquisition des cannes pour aveugles et des tableaux en braille ;</li> <li>- L'expérimentation de la contractualisation dans 40 écoles pilotes (phase 2);</li> <li>- Le renforcement de l'encadrement pédagogique de proximité. C'est ainsi que 11 (onze) séminaires de formation de 21 mille enseignants, de 6 mille directeurs d'écoles et de 1 236 superviseurs pédagogiques ont été organisés ;</li> <li>- La conversion de <b>3 051</b> Maîtres des Parents en Instituteurs Contractuels au titre de l'exercice 2016 ;</li> <li>- La sensibilisation et la formation de 5 millions 500 mille élèves et de 130 mille enseignants sur les méthodes de lutte contre les IST- VIH/SIDA, en partenariat avec le Centre International de Référence Chantal BIYA (CIRCB), l'UNICEF et le MINSANTE ;</li> <li>- L'évaluation des acquis scolaires de base aux élèves du CP/Class 2 en mathématiques et en langues .</li> <li>- Des efforts ont également été consentis dans le sens de l'amélioration de l'offre éducative dans le secteur privé. A cet effet, <b>2 mille 104</b> écoles de l'enseignement privé ont bénéficié d'une subvention de l'Etat.</li> </ul>
<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p>	<p>Cette contre performance du résultat technique s'explique par les facteurs à la fois scolaire et extra scolaire.</p> <p>Les facteurs scolaires sont liés à la pléthore des effectifs des élèves dans les salles de classe, à l'insuffisance de la supervision et du suivi pédagogique.</p> <p>Les facteurs extra scolaires sont relatifs aux conditions économiques des parents, parfois très précaires pour assurer un minimum de fournitures scolaires à leurs enfants.</p>
<p>Perspectives 2017</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les efforts vont se poursuivre dans le sens de l'organisation des activités de supervision pédagogiques;</li> <li>- La distribution gratuite des manuels scolaires (Livres de lecture, mathématique, Education civique) va se poursuivre ;</li> <li>- L'évaluation des acquis scolaires d'éducation de base aura lieu en avril 2016 avec l'appui du Partenariat Mondial pour l'Education ;</li> <li>- Le renvoi des certaines activités (organisation des examens, édition des diplômes, etc) dans certains programmes et actions en vue d'une bonne cohésion du cadre logiques des programmes.</li> </ul>

### Action 03 SOUTIEN À LA SCOLARISATION DE LA JEUNE FILLE

OBJECTIF	Augmenter le pourcentage de filles qui achèvent le cycle primaire							
Indicateur	Intitulé:		Taux d'achèvement des filles en dernière année du primaire				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  41,82	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		70.30000305175781					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		75.80000305175781					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		72,6					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	3 200 000 000	3 200 000 000	100 000 000	100 000 000	3 200 000 000	3 200 000 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'insécurité provoquée par la secte islamiste Boko Haram dans l'Extrême Nord et la crise humanitaire centrafricaine avec ses répercussions à l'Est en termes d'afflux de réfugiés. Le début de la crise socio politique dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest marquée par les grèves des enseignants et la suspension des cours.							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La validation du rapport d'étude sur l'analyse des goulots d'étranglement à la scolarisation des filles ;</li> <li>- l'élaboration de la stratégie de communication et du plan d'actions de sensibilisation en faveur de la scolarisation de la fille ;</li> <li>- la promotion de l'éducation parentale au niveau des communautés ;</li> <li>- l'organisation des campagnes de sensibilisation de proximité pour la paix à l'effet d'éviter l'exploitation des filles à des fins terroristes ;</li> <li>- le renforcement des mesures incitatives en faveur de la scolarisation des filles et des enfants vulnérables (Baka, Bororo et réfugiés) à travers la distribution des Kits scolaires et d'hygiène avec l'accompagnement de l'UNICEF ;</li> <li>- l'organisation des séminaires de formation des enseignants et des membres des Associations des Parents d'Elèves et des Enseignants (APEE) en hygiène, salubrité et assainissement ;</li> </ul> <p>la poursuite de la distribution des rations sèches et le soutien au fonctionnement des cantines scolaires dans les Régions du Nord et de l'Extrême-Nord, avec l'appui du Programme Alimentaire Mondial (PAM), dans la Région du Nord-Ouest avec l'appui de Nascent Solution.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les effectifs de filles au primaire ont connu une évolution significative entre 2014 et 2016 en passant de 1 934 436 à 2 106 417. Le taux d'achèvement de filles connaît ainsi une évolution significative en passant de 70.3% en 2014 à 72.6% en 2016. Toutefois, par rapport à la cible fixée en 2016, la réalisation des activités n'a pas favorisé l'atteinte de ladite cible. La réalisation est ainsi inférieure de 0.1 point par rapport à la cible attendue. Cela traduit tout de même une intensification des initiatives en faveur de l'éducation de filles par les pouvoirs publics.							

Perspectives 2017	<p>Le Ministère de l'Education de Base, au-delà de poursuivre les activités jusque-là entreprises, entend continuer à agir à travers des campagnes de sensibilisation des communautés dans les zones d'éducation prioritaire. Dans le même ordre d'idées, un accent particulier sera mis sur</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- La poursuite de la distribution des rations sèches et le soutien au fonctionnement des cantines scolaires dans les Régions dans les zones d'éducation prioritaires (ZEP) et dans le Nord-ouest avec l'appui des partenaires dont NASCENT SOLUTION, Plan Cameroon etc;</li><li>- Les mesures incitatives en faveur de la scolarisation des filles et des enfants vulnérables (Baka, Bororo et réfugiés) avec l'accompagnement de l'UNICEF ;</li><li>- La mobilisation de la communauté éducative et le renforcement des capacités des Associations des Mères d'Elèves, ainsi que l'établissement des actes de naissance pour les enfants n'en possédant pas, avec l'appui de l'UNICEF ;</li><li>- La distribution des Kits scolaires et d'hygiène aux filles et enfants vulnérables.</li></ul>
-------------------	--

# 2016

RAPPORT ANNUEL  
DE PERFORMANCE

## 2.3. PROGRAMME 198

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR  
EDUCATION DE BASE

Responsable du programme

**MBARGA ANDRE MARIE BLAISE**  
*DIVISION DE LA PLANIFICATION, DES PROJETS ET DE LA COOPERATION*

### 2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Assurer la mise en œuvre efficace des programmes	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des objectifs des programmes opérationnels
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	67.5
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	75.0
	Année cible:	2018
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: Action 02: Action 03: Action 04: Action 05: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINEDUB Action 06: ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINEDUB Action 07: GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINEDUB Action 08: DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION POUR LA GESTION DE L'EDUCATION (SIGE) AU MINEDUB Action 09: AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL DU PERSONNEL ENSEIGNANT Action 10: DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES AU MINEDUB Action 11: DEVELOPPEMENT DES TIC Action 12: CONTROLE ET AUDIT INTERNE Action 13: CONSEIL JURIDIQUE Action 14: COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE Action 15: GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES Action 16: GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES Action 17: AMELIORATION DE L'EFFICACITE DU SERVICE PUBLIC Action 18: AMELIORATION DU SYSTEME D'INFORMATION Action 19: AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PERSONNELS Action 20: COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINEDUB	
DOTATIONS INITIALES	AE 28 295 094 000	CP 28 295 094 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MBARGA ANDRE MARIE BLAISE, DIVISION DE LA PLANIFICATION, DES PROJETS ET DE LA COOPERATION	

### 2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du programme 198 au cours de l'exercice 2016 s'est déroulée dans un contexte marqué par :

- la poursuite de la budgétisation par programme, la responsabilisation des différents acteurs des programmes et des actions, ainsi que la désignation des contrôleurs de gestion ;
- la poursuite de l'application de la mesure visant la gratuité des frais d'écolage dans les écoles primaires publiques ;

- la lutte contre le fonctionnement illégal de certains établissements scolaires privés ;
- la poursuite de la mise en œuvre du décret n°2012/268 du 11 juin 2012 portant organisation du MINEDUB ;
- la reformulation de l'indicateur de ce programme support.

### 2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

A l'entame de l'année 2016, le Ministère de l'Education de Base avait fixé comme objectif à son programme support, d'assurer la mise en œuvre efficace des programmes. Aussi, pour mesurer l'atteinte de cet objectif majeur, l'indicateur « *Taux de réalisation des objectifs des programmes opérationnels* » a-t-il été retenu, avec un pourcentage ciblé en 2018 estimé à 75%. Les actions entreprises ont permis de porter l'indicateur à 71% en 2016 se matérialisant par un taux de réalisation technique de 46.6%.

Au regard de ce qui précède et compte tenu du fait que l'exécution du budget en mode programme ne soit pas encore pleinement opérationnel, un certain nombre d'efforts et d'actions se doivent encore d'être entrepris, en vue de mûrir l'implémentation du budget programme. Néanmoins, le programme support a permis les réalisations de certaines activités majeures que sont :

- l'organisation des réunions de concertations ;
- l'organisation des réunions sectorielles ;
- la décentralisation du paiement des frais de relève ;
- le suivi de l'exécution physico-financière des projets de construction et de réhabilitation des salles de classe ;
- la poursuite de la lutte contre la corruption en milieu scolaire.

### Analyse de la performance globale du Programme 198

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	71%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	46,6	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 15 874 054 656	CP 15 874 054 656
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 12 421 039 344	Ecart CP 12 421 039 344
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 15 563 416 484	CP 15 563 416 484
TAUX DE CONSOMMATION	98,04 %	98,04 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions de lutte contre les établissements privés clandestins ;</li> <li>- Renforcement du suivi de la feuille de route et du suivi des activités des services ;</li> <li>- Travaux d'aménagement du cadre de travail et de vie des personnels réalisés avec efficacité ;</li> <li>- Renforcement du système de collecte des données statistiques nécessaires au renseignement des indicateurs des programmes et actions ;</li> <li>- Respect de la production des outils de planification, de programmation et de budgétisation ;</li> <li>- Contrôle régulier des marchés de construction des infrastructures scolaires auprès des CTD ;</li> </ul>	

PERSPECTIVES 2017	<ul style="list-style-type: none"><li>- Changer l'indicateur du programme, car il ne reflète pas le taux de mise en œuvre des actions du programme et dépend essentiellement des programmes opérationnels.</li><li>- Former et sensibiliser les acteurs de l'autorité administrative sur l'impact des mutations non justifiées ;</li><li>- Appliquer les résolutions de la stratégie sectorielle ;</li><li>- Reformuler les activités de l'action « gestion budgétaire » ;</li><li>- stabiliser le nombre d'actions du programme à 4 pour une meilleure faisabilité des activités, en vue de l'atteinte des objectifs escomptés.</li></ul>
----------------------	--

### 2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

Les performances obtenues par les actions du programme 198 du Ministère de l'Éducation de Base sont récapitulées dans les tableaux de bord ci-après :

Action 17 AMELIORATION DE L'EFFICACITE DU SERVICE PUBLIC										
OBJECTIF	Accroître les performances des structures									
Indicateur	Intitulé:	Taux moyen des résultats techniques des programmes							TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  34,3	
	Unité de mesure	%								
	Année de référence:	2014								
	Valeur de référence:	54.779998779296875								
	Année cible:	2018								
	Valeur Cible	70.0								
	Réalisation exercice (Résultat technique):	60								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	1 173 891 000	1 173 891 000	1 084 229 600	1 084 229 600	872 509 487	872 509 487	80,47 %	80,47 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action s'est déroulée dans un contexte de mise en œuvre progressive du nouvel organigramme et de la poursuite de la stabilisation des personnels à leurs postes de travail.									
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Extension des Initiatives à Résultats Rapides (IRR) de la CONAC dans 12 806 écoles primaires publiques sur l'ensemble du territoire national ;</li> <li>- Lutte contre la corruption en milieu scolaire à travers les missions de vérification des dénonciations d'actes de corruption ;</li> <li>- Elaboration et suivi des activités de la feuille de route (Suivi des activités des Services centraux et déconcentré du MINEDUB) ;</li> <li>- Défense des personnels et des intérêts de l'Etat en justice ;</li> <li>- Lancement de la troisième vague de la deuxième opération de contractualisation des enseignants ;</li> <li>- Organisation des réunions de concertation des responsables des services centraux et déconcentrés ;</li> <li>- Assainissement du fichier des établissements scolaires privés de base à travers l'informatisation du fichier des établissements scolaires privés de base et la lutte contre les établissements scolaires privés clandestins ;</li> <li>- Suivi et contrôle administratif de l'exécution physico-financière du BIP.</li> </ul>									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Malgré la non atteinte de la cible visée en 2016 (69%), on note une évolution de l'indicateur. Le taux de réalisation financière est de 99,81%. Ceci s'explique par le fait que plusieurs activités de cette action n'ayant pas un impact direct sur la performance recherchée, ont été budgétisées et réalisées.									
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre les actions engagées afin d'améliorer le service public au sein du MINEDUB</li> <li>- Renforcement de la lutte contre la corruption en milieu scolaire.</li> </ul>									

## Action 18 AMELIORATION DU SYSTEME D'INFORMATION

OBJECTIF	Assurer une bonne structuration des échanges entre les outils du budget programme							
Indicateur	Intitulé:		Niveau de la qualité de production des outils				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  25	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		60.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		70					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	691 987 000	691 987 000	775 137 800	775 137 800	670 858 423	670 858 423	86,55 %	86,55 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Orientations de la Conférence d'Examen des Programmes de Juillet 2016 sur la nécessité de disposer d'un système efficace, robuste et permanent de collecte des données statistiques annuelles pour le suivi des indicateurs des programmes et actions.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actualisation et reproduction des outils de la carte scolaire ;</li> <li>- Production des outils d'évaluation du sous-système Education de base (annuaire statistique, rapport d'analyse et tableau de bord scolaire) ;</li> <li>- Collecte et saisie des données relatives à l'évaluation des acquis scolaires d'éducation de base à travers le Projet d'Amélioration de l'Equité et de la Qualité de l'Education avec l'appui du Partenariat Mondial pour l'Education ;</li> <li>- Production des documents de revue des programmes, CDMT, CIEP, pré conférence et conférence budgétaire.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Tous les outils ont été produits dans les délais, bien que la qualité de certains documents de la chaîne PPBS reste encore à améliorer. Les ressources affectées ont été utilisées pour les activités de l'action.							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il est envisagé la poursuite des activités engagées pour une meilleure appropriation par tous les responsables du système éducatif notamment en ce qui concerne la planification stratégique du système ;</li> <li>- Il est également envisagé le renvoi des activités portant sur la production des documents de la chaîne PPBS (revue des programmes, CDMT, CIEP, pré conférence et conférence budgétaire) dans l'action « Amélioration de l'efficacité du service public ». Ceci dans le souci d'une meilleure présentation du cadre logique.</li> <li>- Analyse des données et production du rapport de l'évaluation des acquis scolaires d'éducation de base</li> <li>- Reformuler l'intitulé de l'indicateur pour le prochain triennat.</li> </ul>							

## Action 19 AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PERSONNELS

OBJECTIF	Augmenter le taux d'assiduité des personnels à leurs postes de travail							
Indicateur	Intitulé:		Taux d'assiduité des personnels dans les zones d'accès difficile				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  44,4	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		80.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		98.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		88					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	26 389 242 000	26 389 242 000	13 975 900 656	13 975 900 656	25 605 109 820	25 524 696 550	97,83 %	97,52 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La lutte contre l'absentéisme des enseignants ;</li> <li>- Le maintien et la stabilisation des personnels à leurs postes de travail ;</li> <li>- <b>La poursuite de la mise en œuvre du nouvel organigramme.</b></li> </ul>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction de 22 logements d'astreinte pour enseignants en zone rurale ;</li> <li>- Acquisition de 773 bureaux de maitres (tables + chaises) ;</li> <li>- L'achèvement de la construction des Délégations Régionales de l'Education de Base de EXTREME-NORD et du SUD, ainsi que la poursuite des travaux de construction de celle de l'OUEST ;</li> <li>- Equipement des services centraux et déconcentrés en matériels et mobiliers de bureau, en matériels informatiques et accessoires ;</li> <li>- Paiement des primes spéciales aux personnels en poste dans les zones rétrocedées (Bakassi et Darak) ;</li> <li>- Construction de la DDEB KADEY ;</li> <li>- <b>Construction de l'IAEB/FIGUIL.</b></li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Les activités prévues au titre de cette action ont été menées et les ressources affectées ont été convenablement utilisées, pour la réalisation desdites activités. On note une avancée significative de l'amélioration du cadre de travail à travers la construction des bâtiments administratifs et l'amélioration du cadre de vie, à travers la construction des logements d'astreinte et des conditions de vie par le paiement des primes spéciales.</p>							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre les actions engagées et leur généralisation progressive ;</li> <li>- Renvoi des activités d'équipement des nouvelles structures en matériels informatiques et accessoires, en mobiliers de bureau et en matériels de bureau dans l'action « Amélioration du service publique ». Ceci dans le souci d'une meilleure présentation du cadre logique.</li> <li>- Revoir l'intitulé de l'indicateur et ou l'objectif pour le prochain triennat.</li> </ul>							

## Action 20 COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINEDUB

OBJECTIF	Améliorer la visibilité des activités du MINEDUB							
Indicateur	Intitulé:		Niveau de réalisation du plan de communication des activités menées au ministère				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  41,6	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		50.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		62.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		55					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	39 974 000	39 974 000	38 786 600	38 786 600	37 106 723	37 106 723	95,67 %	95,67 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Achat d'un groupe électrogène ;</li> <li>- Achat d'une unité de sonorisation ;</li> <li>- Conception et production de l'émission radio du MINEDUB à la CRTV ;</li> <li>- Conception et production d'un magazine ;</li> <li>- Coproduction des émissions télévisées à la CRTV.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les activités prévues au titre de cette action ont été menées et les ressources affectées ont été convenablement utilisées pour la réalisation desdites activités.							
Perspectives 2017	Poursuivre les actions engagées afin de toujours assurer la visibilité des activités du MINEDUB.							

# 2016

RAPPORT ANNUEL  
DE PERFORMANCE

## 2.4. PROGRAMME 199

ALPHABETISATION

Responsable du programme

*DIRECTEUR DE L'ALPHABETISATION ET DE L'EDUCATION NON FORMELLE*

### 2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	accroître la population alphabétisée	
Indicateur	Intitulé:	Taux d'alphabétisation
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	0.6000000238418579
	Année de référence:	2015
	Valeur Cible	1.5
	Année cible:	2019
ACTIONS DU PROGRAMME	<p>Action 01: DEFINITION DU CADRE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ALPHABETISATION ET DE L'EDUCATION DE BASE NON FORMELLE (AEBNF)</p> <p>Action 02: ALPHABETISATION FONCTIONNELLE DES PERSONNES DE 15 ANS ET PLUS</p> <p>Action 03: EDUCATION DE BASE NON FORMELLE DES ENFANTS NON SCOLARISES</p> <p>Action 04: PROMOTION DES LANGUES NATIONALES DANS DES ECOLES PRIMAIRES, LES CEBNF ET LES CAF</p> <p>Action 05: PROMOTION DES LANGUES NATIONALES DANS L'ALPHABETISATION ET L'EDUCATION DE BASE NON FORMELLE</p> <p>Action 06: RESCOLARISATION DES ENFANTS (6-14 ANS) DANS LES CEBNF</p> <p>Action 07: ENSEIGNEMENT DES LANGUES NATIONALES DANS LES ECOLES PRIMAIRES, LES CEBNF ET LES CAF</p> <p>Action 08: ALPHABETISATION DES PERSONNES AGEES DE 15 ANS ET PLUS</p> <p>Action 09: FORMATION DES ENFANTS DE 08 - 14 ANS</p> <p>Action 10: RENFORCEMENT DE L'ENVIRONNEMENT LETTRE EN LANGUES NATIONALES</p>	
DOTATIONS INITIALES	AE 2 281 166 000	CP 2 281 166 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	, DIRECTEUR DE L'ALPHABETISATION ET DE L'EDUCATION NON FORMELLE	

### 2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

Le Programme « Alphabétisation » est mis en œuvre en 2016 dans un contexte marqué par la poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie du Secteur de l'Éducation et de la Formation (2013-2020) pour lequel, l'alphabétisation et l'éducation non formelle constituent des composantes de ce secteur. Bien plus, l'année 2016 marque également le début de la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Alphabétisation et de la Formation en Langues Nationales, en vue de réduire significativement le taux d'analphabétisme des adultes de 15 ans et plus qui s'élève aujourd'hui à près de 35% de la population active (RESEN 2013).

Par ailleurs, l'analyse des indicateurs de scolarisation indique que près de 8% d'enfants de 6-11 ans ne jamais allés à l'école, et que 11% d'entre eux quittent prématurément le cycle primaire, sans avoir fixé durablement les compétences en lecture, écriture et calcul, bases des apprentissages ultérieurs.

En outre, le Cameroun a signé en février 2016, un Protocole d'Accord avec l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) pour la mise en œuvre de la Recherche-Action sur la Mesure des Apprentissages des Bénéficiaires des Programmes

d'Alphabétisation (RAMAA) dont le but visé est d'améliorer la qualité des programmes d'alphabétisation par la mesure régulière des acquis d'apprentissage des bénéficiaires.

Pour renforcer ce dispositif opérationnel et être en phase avec les textes de 2004 sur la décentralisation en cours dans notre pays, le Premier Ministre a signé le décret n<sup>0</sup> 2016/1247/PM du 23 mai 2016 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière d'alphabétisation. Ce décret stipule en son article 4 alinéa (1) que : « la Commune assure la continuité de l'offre publique d'alphabétisation ainsi que sa qualité croissante, dans le cadre de l'exercice des compétences qui lui sont transférées en matière d'alphabétisation »

Faisant suite à ce décret, le Ministre de l'Education de Base a signé l'arrêté n<sup>0</sup> 332/B1/1664/A/MINEDUB/CAB du 27 septembre 2016 portant cahier de charges précisant les conditions et modalités techniques d'exercice des compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière d'alphabétisation.

### 2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

Le programme 199 du Ministère de l'Education de Base, intitulé « **Alphabétisation** », s'était fixé pour objectif général **d'accroître la population alphabétisée**. Il s'agissait concrètement de passer d'un taux d'alphabétisme de **0,6%** en 2015 (année de référence) à **1,5%** en 2019 (année cible), soit une augmentation de **0,9** points d'indice au terme de cette période.

Le résultat attendu à la fin de l'année 2016 était de **0,6%**. Le résultat obtenu au 31 décembre 2016 se situait autour de **0,7%**, soit un taux de réalisation de **0,1%** par rapport à l'objectif de départ.

S'agissant **de l'Alphabétisation des personnes de 15ans et plus**, dont l'objectif est **d'augmenter leur nombre**, les activités ci-après ont été menées :

- la construction et l'équipement de 10 Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle (CAF) sur l'ensemble du territoire national ;
- la célébration de la Journée Internationale de l'Alphabétisation ;
- la conduite des missions de collecte d'informations et de suivi administratif et pédagogique effectuées aux différents niveaux (régional, départemental et communal) ;
- le paiement des salaires des personnels du MINEDUB.

Quant à la **Formation des enfants de 08-14 ans** dans le cadre de l'Education de Base Non Formelle (EBNF), les activités menées ont porté essentiellement sur le suivi des activités dans les Centres d'Education de Base Non Formelle (CEBNF).

En ce qui concerne la **Le Renforcement de l'environnement lettré en Langues Nationales**, l'essentiel des activités était orienté vers le suivi/évaluation des écoles expérimentales en langues nationales.

Ce suivi/évaluation des activités des écoles expérimentales en langues nationales a été réalisé en partenariat avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative "Ecoles et langues nationales en Afrique" (ELAN-Afrique).

## ü Analyse de la performance globale du Programme 199

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	0,71%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	12,22	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 119 497 215 188	CP 119 497 215 188
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -117 216 049 188	Ecart CP -117 216 049 188
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 119 478 610 847	CP 119 478 610 847
TAUX DE CONSOMMATION	99,98 %	99,98 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le taux de réalisation technique de ce programme est bas, parce que :               <ol style="list-style-type: none"> <li>1) son calcul est fait à base de l'effectif des analphabètes au niveau national, alors que pour les actions qui concourent à cette performance, leur taux se calcule à base d'un échantillon réduit.</li> <li>2) En outre, non seulement les ressources allouées aux activités du programme étaient insuffisantes, mais il n'a pas été procédé au réajustement des valeurs des indicateurs après la notification du budget.</li> </ol> </li> <li>- Les activités d'alphabétisation d'envergure au sein des communautés débiteront dans le cadre de l'opérationnalisation effective du plan de développement de l'alphabétisation en cours de finalisation.</li> </ul>	
PERSPECTIVES 2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite de la mise en œuvre des trois actions du Programmes, à savoir :               <ol style="list-style-type: none"> <li>1) <b><i>l'alphabétisation des personnes âgées de 15 ans et plus;</i></b></li> <li>2) <b><i>la Formation des enfants de 08-14 ans</i></b> en Education de Base Non Formelle et</li> <li>3) <b><i>le renforcement de l'environnement lettré en langues nationales</i></b> dans le cadre des activités de mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Alphabétisation, de l'Education Non Formelle et de la Formation en Langues Nationales</li> </ol> </li> <li>- Poursuite de la supervision pédagogique des activités d'enseignement des langues nationales dans les écoles expérimentales de l'initiative Elan-Afrique, afin de donner aux enseignants qui exercent dans le cadre de ce projet un encadrement pédagogique de proximité dans le souci d'améliorer les acquis d'apprentissage des élèves.               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le démarrage des activités de la Recherche-Action sur la Mesure des Apprentissages des bénéficiaires des programmes d'Alphabétisation (RAMAA).</li> <li>- La conduite des études sur (i) les normes de construction des CAF et des CEBNF et (ii) sur les Expériences d'enseignement des langues nationales au Cameroun.</li> <li>- La construction et l'équipement des centres d'alphabétisation fonctionnelle et des Centres d'Education de Base Non Formelle en kits d'alphabétisation pour améliorer la qualité du service éducatif dans le non formel.</li> </ul> </li> </ul>	

## 2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

Action 08 ALPHABETISATION DES PERSONNES AGEES DE 15 ANS ET PLUS									
OBJECTIF	Accroître le nombre de personnes alphabétisées âgées de 15 ans et plus								
Indicateur	Intitulé:	Pourcentage de personnes de 15 ans et plus alphabétisées					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  57,77		
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2015							
	Valeur de référence:	0.6000000238418579							
	Année cible:	2019							
	Valeur Cible	1.5							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	1,12							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 265 511 000	2 265 511 000	119 484 691 188	119 484 691 188	2 259 865 600	2 259 865 600	99,88 %	99,88 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action n°1 ci-dessus a été mise en œuvre dans un contexte de début de mise en œuvre de la <b>Politique Nationale de l'Alphabétisation, de l'Education Non Formelle et de la Formation en Langues Nationales</b> et surtout de difficultés dues aux procédures de mise à disposition des ressources pour permettre la finalisation du <b>Plan de mise en œuvre de la Politique nationale d'Alphabétisation, d'Education Non Formelle et de la Formation en Langues au Cameroun.</b>								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La construction et l'équipement de 10 Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle (CAF) sur l'ensemble du territoire national ;</li> <li>- La célébration de la Journée Internationale de l'Alphabétisation ;</li> <li>- La conduite de 10 missions de supervision pédagogique dans les régions dont 07 pour les centres d'Alphabétisation Fonctionnelle et 03 autres couplées à la collecte d'information dans les écoles expérimentales en langues nationales.</li> <li>- Le paiement des salaires des personnels</li> </ul>								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'implication des organisations de la société civile ( OSC) dans la lutte contre l'analphabétisme à travers la prise en charge des alphabétiseurs;</li> <li>- La sensibilisation de la population en vue de l'inscription des apprenants dans les centres d'alphabétisation fonctionnelle;</li> <li>- L'essentiel des ressources financières budgétisées pour cette action étant consacré au paiement des salaires des personnels du MINEDUB, soit <b>98,65%</b>, les activités sus évoquées ont été menées avec <b>1,34%</b> de ressources; d'où l'écart entre les ressources allouées à cette action et le résultat technique obtenu.</li> </ul>								
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La poursuite des activités d'alphabétisation fonctionnelle au bénéfice des populations de 15 et plus, notamment par le renforcement de capacités des personnels de la chaîne administrative et pédagogique d'encadrement. Il sera question d'intensifier le soutien aux activités d'alphabétisation conduites aussi bien par les départements ministériels sous-sectoriels que par les organisations de la société civile et /ou les collectivités territoriales décentralisées ;</li> <li>- L'Elaboration des instruments de mise en œuvre de la RAMAA au Cameroun ;</li> <li>- La poursuite des missions de collecte d'informations de suivi administratif et pédagogique aux niveaux régional, départemental et communal.</li> </ul>								

## Action 09 FORMATION DES ENFANTS DE 08 - 14 ANS

OBJECTIF	Assurer une éducation de base aux enfants non scolarisés et déscolarisés précoces							
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage d'enfants encadrés dans les CEBNF				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  95,45	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		0.06300000101327896					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		0.12999999523162842					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0,126					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 358 000	1 358 000	1 086 400	1 086 400	1 086 400	1 086 400	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été mise en œuvre dans un contexte marqué par le début de l'opérationnalisation des orientations de politique Nationale en matière d'Education de Base Non Formelle contenues dans le Document de Politique Nationale sous-sectorielle.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Suivi des activités dans les Centres d'éducation de base non formelle							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'implication des organisations de la société civile ( OSC) dans la lutte contre l'analphabétisme à travers la prise en charge des alphabétiseurs.</li> <li>- Après la notification de l'enveloppe budgétaire, les ressources allouées au MINEDUB n'ont pas permis de menées toutes les activités envisagées dans la Revue et l'Actualisation du Programme 199 dans le cadre de cette action, notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>o La formation du personnel en charge de l'EBNF</li> <li>o La sensibilisation et la mobilisation sociale en faveur de l'EBNF</li> <li>o L'élaboration du référentiel de compétences en EBNF</li> <li>o L'élaboration des programmes d'enseignement de ce niveau, etc.</li> </ul> </li> <li>- Seul le suivi des activités des CEBNF a bénéficié de ressources. Ce qui a permis d'assurer le suivi/évaluation dans certains Centres d'éducation de base non formelle fonctionnels.</li> </ul>							
Perspectives 2017	<p>Les activités ci-après seront poursuivies en 2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La formation des personnels en charge de l'EBNF pour renforcer leurs capacités dans divers domaines de la pédagogie ;</li> <li>- Le renforcement des capacités des maillons de la chaîne de supervision pédagogique en matière d'éducation de base non formelle ;</li> <li>- La sensibilisation et la mobilisation sociale en faveur de l'EBNF, pour amener les parents dont les enfants ne vont pas à l'école à les inscrire dans un CEBNF ;</li> <li>- Le suivi/évaluation des CEBNF, afin de s'assurer que les orientations sectorielles en matière d'élargissement de l'offre et d'amélioration de la qualité des enseignements et des apprentissages constituent des repères de premier plan au sein de ces structures d'éducation et de formation.</li> </ul> <p>Ce taux de réalisation technique apparemment satisfaisant s'explique par le fait que l'échantillon n' était pas suffisamment représentatif par rapport à la population mère.</p>							

## Action 10 RENFORCEMENT DE L'ENVIRONNEMENT LETTRE EN LANGUES NATIONALES

OBJECTIF	Augmenter le nombre de personnes alphabétisées en langues nationales							
Indicateur	Intitulé:		Taux d'alphabétisme en langues nationales				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  33,33	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		6.079999923706055					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		6.320000171661377					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		6,16					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	14 297 000	14 297 000	11 437 600	11 437 600	11 433 734	11 433 734	99,97 %	99,97 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été mise en œuvre dans le cadre du début de l'implémentation de la politique nationale de l'alphabétisation, de l'éducation non formelle et de la formation en langues nationales, d'une part, et de la fin de la phase expérimentale du Projet ELAN-Afrique, d'autre part.							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	Les activités majeures réalisées ont été <b>(i)</b> le Suivi-évaluation des activités des écoles expérimentales en langues nationales en partenariat avec l'OIF et <b>(ii)</b> la célébration de la journée internationale de la langue maternelle le 21 février 2016.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Estimation réaliste de la cible ;</p> <p>Apport significatif du projet ELAN AFRIQUE à l'enseignement des langues nationales ;</p> <p>Volonté des populations à apprendre leurs langues maternelles ;</p> <p>Prospection et sensibilisation des comités de langues nationales sur le terrain.</p> <p>Le faible taux de réalisation de cet indicateur est dû au fait que les ressources allouées portaient plutôt sur des activités sans rapport direct avec l'objectif de l'action.</p>							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La poursuite de l'alphabétisation dans les langues nationales dans les CAF de l'ensemble du territoire national ;</li> <li>- La poursuite de la mise en œuvre de l'initiative Elan-Afrique ;</li> <li>- Il est également envisagé la poursuite de la supervision pédagogique des activités d'enseignement des langues nationales à travers le projet ELAN-Afrique.             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il est enfin, programmation des sessions de formation des enseignants des dites classes à la didactique du bi-plurilinguisme et à la production du matériel dans les langues d'expérimentation.</li> </ul> </li> </ul>							

### 3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Le Ministère de l'Education de Base vise à assurer une éducation de base de qualité à tous les enfants d'âge scolaire, aux jeunes non scolarisés ou déscolarisés et aux adultes analphabètes. Le développement qui suit consiste à faire un rapprochement des résultats obtenus en 2016 avec l'objectif stratégique susvisé d'une part et formuler les perspectives à court et à moyen terme d'autre part

### 3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Pour atteindre l'objectif stratégique poursuivi, les actions prioritaires tournent autour du renforcement de l'accès et de la rétention au cycle primaire, l'amélioration de la qualité de l'éducation dans les écoles primaires, l'accompagnement de la suppression des frais exigibles dans l'enseignement primaire public, l'appui au secteur privé à travers les subventions classiques et l'expérimentation de la contractualisation, l'amélioration de l'offre préscolaire publique, le pilotage et la coordination des services, l'amélioration du cadre de travail et des conditions de vie des personnels, la consolidation du système d'informations statistiques du Ministère, la modernisation de la gestion budgétaire par l'introduction du budget programme.

#### · Du renforcement de l'accès et de la rétention au cycle primaire

L'ensemble des ressources réservées au renforcement de l'accès et de la rétention scolaire. Dans ce cadre, des crédits d'un montant de 8 milliards 814 millions 100 mille francs CFA ont été transférés aux CTD pour :

- La création de 188 écoles primaires ;
- L'élaboration du rapport de l'Etude sur l'Evaluation des besoins de création d'écoles sur l'ensemble du territoire national en lien avec l'accès et les constructions réalisées ;
- L'équipement de 68 écoles pilotes inclusives ;
- La construction de 86 rames d'accès dans 68 écoles pilotes inclusives ;
- La mise en place des mesures incitatives dans les ZEP ;
- La conversion de 3 051 Maîtres des Parents en Instituteurs Contractuels au titre de l'exercice 2016.
- La construction de 773 salles de classe, soit 506 (sur les 602 programmés) sur financement propre de l'Etat, 243 par le C2D, 18 par la Fondation MTN, 06 par la Fondation Chantal BIYA et le CERAC;
- La réhabilitation de 06 écoles primaires par le CERAC (Ecoles Primaires de Mora groupes 1 et 2 dans la Région de l'Extrême-Nord, Ecoles Primaires de Baden et de Bapi dans la Région de l'Ouest et Ecoles Primaires de Menji et de Tombel dans la Région du Sud-Ouest);
- La réhabilitation entière de 26 écoles publiques sur les 30 écoles programmées ;
- L'équipement des salles de classe en 15102 tables-bancs (sur les 20100 programmés);
- La construction de 187 blocs latrines, soit 71 blocs latrine (sur les 81 programmés) sur financement BIP, 116 sur financement C2D
- La validation du rapport d'étude sur l'analyse des goulots d'étranglement à la scolarisation des filles ;

- l'élaboration de la stratégie de communication et du plan d'actions de sensibilisation en faveur de la scolarisation de la fille ;
- la promotion de l'éducation parentale au niveau des communautés ;
- Campagnes de sensibilisation de proximité pour la paix à l'effet d'éviter l'exploitation des filles à des fins terroristes ;
- le renforcement des mesures incitatives en faveur de la scolarisation des filles et des enfants vulnérables (Baka, Bororo et réfugiés) à travers notamment, la distribution des Kits scolaires et d'hygiène avec l'accompagnement de l'UNICEF ;
- la formation des enseignants et des APEE en hygiène, salubrité et assainissement ;
- la poursuite de la distribution des rations sèches et le soutien au fonctionnement des cantines scolaires dans les Régions du Nord et de l'Extrême-Nord, avec l'appui du Programme Alimentaire Mondial (PAM).
- De l'accompagnement de la suppression des frais exigibles dans l'enseignement primaire public

En vue de garantir l'effectivité de la gratuité de l'enseignement primaire public, les actions suivantes ont été menées :

- La fourniture du « Paquet Minimum » aux écoles à travers les CTD pour un montant de 2 085 553 000 francs CFA ;
- L'allocation des crédits de fonctionnement aux écoles primaires publiques à hauteur de 4 milliards 842 millions 180 mille francs CFA.

- De l'amélioration de la qualité de l'éducation

L'accent a été mis sur le renforcement de l'encadrement pédagogique de proximité. C'est ainsi que plusieurs séminaires de formation des enseignants, des directeurs d'écoles et des superviseurs pédagogiques ont été organisés. Comme chaque année, une allocation de un milliard de francs CFA a été consacrée à l'organisation des examens et concours de la session 2016.

Par ailleurs, des actions d'amélioration de la santé en milieu scolaire ont été intensifiées à travers notamment l'organisation des campagnes de déparasitage des enfants en âge scolaire, en collaboration avec le Ministère de la Santé et avec l'appui des ONG. Des actions de sensibilisation et de formation des élèves et des enseignants sur la lutte contre les IST-VIH/SIDA, le helminthiases, l'hygiène bucco-dentaire et le choléra en milieu scolaire ont également été réalisées pour un coût global de 170 millions de francs CFA, en partenariat avec le Centre International de Référence Chantal BIYA(CIRCB), l'UNICEF et le MINSANTE.

La 10<sup>e</sup> édition des jeux de la Fédération Nationale des Sports Scolaires (FENASSCO) Ligue B s'est déroulée à Ebolowa à hauteur de 130 millions de francs CFA.

· De l'appui au secteur privé

Les établissements de l'enseignement privé ont bénéficié d'une subvention de l'Etat, pour un montant de 1 852 990 000 francs CFA.

De l'amélioration de l'offre du préscolaire public

Pour un coût total de 1 milliards 370 millions 500 mille francs CFA, 30 blocs maternels et 20 salles de classes ont été réhabilités.

· De l'amélioration du cadre de travail et des conditions de vie du personnel

Des crédits d'une valeur de 1 577 862 000 francs CFA ont permis :

- Construction de 22 logements d'astreinte pour enseignants en zone rurale ;
- Acquisition de 602 bureaux de maître (tables + chaises) ;
- La finalisation de la construction des Délégations Régionales de l'Education de Base de EXTREME-NORD et du SUD, ainsi que la poursuite des travaux de construction de celle de l'OUEST ;
- Equipement des services centraux et déconcentrés en matériels et mobiliers de bureau, en matériels informatiques et accessoires ;
- Paiement des primes spéciales aux personnels en poste dans les zones rétrocedées (Bakassi et Darak) ;
- Construction de la DDEB KADEY
- Construction de l'IAEB/FIGUIL.

· De la consolidation du système d'informations statistiques

- 226 millions 100 mille francs CFA ont été consacrés au financement des activités d'actualisation de la carte scolaire 2016.
- Actualisation et reproduction des outils de la carte scolaire ;
- Production des outils d'évaluation du sous-système Education de base (annuaire statistique, rapport d'analyse et tableau de bord scolaire) ;
- Collecte et saisie des données relatives à l'évaluation des acquis scolaires d'éducation de base à travers le Projet d'Amélioration de l'Equité et de la Qualité de l'Education avec l'appui du Partenariat Mondial pour l'Education ;
- Production des documents de revue des programmes, CDMT, CIEP, pré conférence et conférence budgétaire

· Du pilotage et coordination des services

Au niveau du développement des ressources humaines, des séminaires de formation ont été organisés pour un coût d'environ 198 millions de francs CFA, de même que le recyclage des 3060 nouveaux enseignants recrutés dans le cadre de la contractualisation.

Par ailleurs, les activités permanentes suivantes ont été menées :

- Extension des Initiatives à Résultats Rapides (IRR) de la CONAC dans 12 806 écoles primaires publiques sur l'ensemble du territoire national ;
- Lutte contre la corruption en milieu scolaire à travers les missions de vérification des

dénonciations d'actes de corruption ;

- Elaboration et suivi des activités de la feuille de route (Suivi des activités des Services centraux et déconcentré du MINEDUB) ;
- Défense des personnels et des intérêts de l'Etat en justice ;
- Lancement de la troisième vague de la deuxième opération de contractualisation des enseignants ;
- Organisation des réunions de concertation des responsables des services centraux et déconcentrés ;
- Assainissement du fichier des établissements scolaires privés de base à travers l'informatisation du fichier des établissements scolaires privés de base et la lutte contre les établissements scolaires privés clandestins
- Suivi et contrôle administratif de l'exécution physico-financière du BIP .

### **3.2. LEÇONS APPRISES**

- Il y a nécessité pour les responsables des programmes et les Contrôleurs de Gestion de s'impliquer davantage dans le processus de mise en œuvre des programmes pour une meilleure appropriation de ceux-ci ;
- - une insuffisance dans la définition de certains objectifs, actions et indicateurs a entraîné l'instabilité du cadre logique des programmes (les programmes de gouvernance institutionnel, d'universalisation du cycle primaire).

### **3.3. PERSPECTIVES 2017**

- - Revisiter pour le prochain triennat (2019-2021) les actions et les indicateurs pour plus de pertinence dans le suivi des performances des programmes et actions ;
- Poursuivre et intensifier la formation des responsables à tous les niveaux sur le budget programme ;
- Intensifier les rencontres du comité PPBS.
- Instituer le dialogue de gestion